



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CALLITRIS INTRATROPICA

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CALLITRIS INTRATROPICA
Numéro du produit	58887
Synonymes; marques commerciales	PURE AUSTRALIAN BLUE CYPRESS OIL
Numéro CAS	187348-13-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produits de beauté
--------------------------	--------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS@UnivarSolutions.com
-------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	58887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



CALLITRIS INTRATROPICA

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Mentions de mise en garde	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	(E)-1-(2,6,6-TRIMETHYL-1-CYCLOHEXEN-1-YL)-2-BUTEN-1-ONE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2-((3S,8S)-1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-3,8-DIMETHYLAZULEN-5-YL)PROPAN-2-OL	10-30%
Numéro CAS: 489-86-1 Numéro CE: 207-702-8	
Classification Non Classé	
2-[(2R,4AR)-4A,8-DIMETHYL-2,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1H-NAPHTHALEN-2-YL]PROPAN-2-OL	5-10%
Numéro CAS: 1209-71-8	
Classification Non Classé	
2-(3,8-DIMETHYL-1,2,3,3A,4,5,6,7-OCTAHYDROAZULEN-5-YL)PROPAN-2-OL	5-10%
Numéro CAS: 22451-73-6	
Classification Non Classé	
(3R,3AR,4AS,5R,9AS)-3,5,8-TRIMETHYL-3A,4,4A,5,6,7,9,9A-OCTAHYDROAZULENO[6,5-B]FURAN-2(3H)-ONE	5-10%
Numéro CAS: 66873-38-9	
Classification Non Classé	

CALLITRIS INTRATROPICA

2-[(2R,4AR,8AS)-4A-METHYL-8-METHYLIDENE-DECAHYDRONAPHTHALEN-2-YL]PROPAN-2-OL	5-10%
Numéro CAS: 473-15-4 Numéro CE: 610-334-4	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	
2-[(2R,4AR,8AR)-4A,8-DIMETHYL-2,3,4,5,6,8A-HEXAHYDRO-1H-NAPHTHALEN-2-YL]PROPAN-2-OL	5-10%
Numéro CAS: 473-16-5	
Classification Non Classé	
6,6-DIMETHYLBICYCLO[3.1.1]HEPT-2-ENE-2-CARBOXYLIC ACID	5-10%
Numéro CAS: 19250-17-0 Numéro CE: 242-920-7	
Classification Non Classé	
(1S-CIS)-1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-7-ISOPROPYLIDENE-1,4-DIMETHYLAZULENE	1-5%
Numéro CAS: 88-84-6 Numéro CE: 201-860-1	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Asp. Tox. 1 - H304	
(3S,4AR,8AS)-8A-METHYL-5-METHYLIDENE-3-PROP-1-EN-2-YL-1,2,3,4,4A,6,7,8-OCTAHYDRONAPHTHALENE	1-5%
Numéro CAS: 17066-67-0	
Classification Non Classé	
(3S,3AS,5R)-3,8-DIMETHYL-5-PROP-1-EN-2-YL-1,2,3,3A,4,5,6,7-OCTAHYDROAZULENE	1-5%
Numéro CAS: 3691-11-0	
Classification Non Classé	

CALLITRIS INTRATROPICA

(3R,3AR,5R,6R,7AR)-6-ETHENYL-3,6-DIMETHYL-5-PROP-1-EN-2-YL-3,3A,4,5,7,7A-HEXAHYDRO-1-BENZOFURAN-2-ONE	1-5%
Numéro CAS: 66964-63-4	
Classification Non Classé	
2-[(2R,4AR,8AR)-4A,8-DIMETHYL-2,3,4,5,6,8A-HEXAHYDRO-1H-NAPHTHALEN-2-YL]PROP-2-EN-1-OL	1-5%
Numéro CAS: 65018-15-7	
Classification Non Classé	
2-NAPHTHALENEACETALDEHYDE, 1,2,3,4,4A,5,6,7-OCTAHYDRO-4A,8-DIMETHYL-A-METHYLENE-, (2R,4AR)-	1-5%
Numéro CAS: 65018-13-5	
Classification Non Classé	
NAPHTHALENE, 1,2,3,4,4A,5,6,8A-OCTAHYDRO-4A,8-DIMETHYL-2-(1-METHYLETHENYL)-, (2R,4AR,8AR)-	1-5%
Numéro CAS: 473-13-2 Numéro CE: 610-333-9	
Classification Non Classé	
2-[(2R,4AS)-4A,8-DIMETHYL-2,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1H-NAPHTHALEN-2-YL]PROPAN-2-OL	1-5%
Numéro CAS: 15051-81-7	
Classification Non Classé	
5,8-DIMETHYL-1-METHYLIDENE-3A,4,6,7,8,8A,9,9A-OCTAHYDROAZULENO[6,5-B]FURAN-2-ONE	1-5%
Numéro CAS: 66873-37-8	
Classification Non Classé	

CALLITRIS INTRATROPICA

(E)-1-(2,6,6-TRIMETHYL-1-CYCLOHEXEN-1-YL)-2-BUTEN-1-ONE	1-5%
Numéro CAS: 639-99-6 Numéro CE: 245-842-1	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	
2-(4A-METHYL-8-METHYLIDENE-DECAHYDRONAPHTHALEN-2-YL)PROP-2-EN-1-OL	1-5%
Numéro CAS: 515-20-8	
Classification Non Classé	
(3R)-3AA,4,4AB,5,6,7,8,8A,9,9AA-DECAHYDRO-3A,8AA-DIMETHYL-5-METHYLENENAPHTHO[2,3-B]FURAN-2(3H)-ONE	1-5%
Numéro CAS: 66964-61-2	
Classification Non Classé	
1-ETHENYL-1-METHYL-2,4-BIS(PROP-1-EN-2-YL)CYCLOHEXANE	1-5%
Numéro CAS: 11029-06-4	
Classification Non Classé	
AZULENE	<1%
Numéro CAS: 275-51-4 Numéro CE: 205-993-6	
Classification Aquatic Chronic 2 - H411	
1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL	<1%
Numéro CAS: 98-55-5 Numéro CE: 202-680-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980717-23-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	

CALLITRIS INTRATROPICA

MENTHOL	<1%
Numéro CAS: 89-78-1	Numéro CE: 201-939-0
Classification	
Skin Irrit. 2 - H315	
AZULENE, 1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-1,4-DIMETHYL-7-(1-METHYLETHENYL)-, (1S,4S,7R)-	<1%
Numéro CAS: 3691-12-1	Numéro CE: 641-402-1
Classification	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Asp. Tox. 1 - H304	
7-ETHYL-1,4-DIMETHYLAZULENE	<1%
Numéro CAS: 529-05-5	Numéro CE: 208-449-6
Classification	
Aquatic Chronic 4 - H413	
(3R,3AR,4AR,8AR,9AR)-3,8A-DIMETHYL-5-METHYLIDENE-3A,4,4A,6,9,9A-HEXAHYDRO-3H-BENZO[F][1]BENZOFURAN-2-ONE	<1%
Numéro CAS: 66964-62-3	
Classification	
Non Classé	
7-ISOPROPYL-1,4-DIMETHYLAZULENE	<1%
Numéro CAS: 489-84-9	Numéro CE: 207-701-2
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
2-PINENE	<0.1%
Numéro CAS: 80-56-8	Numéro CE: 201-291-9
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
Classification	
Flam. Liq. 3 - H226	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Irrit. 2 - H315	
Skin Sens. 1 - H317	
Asp. Tox. 1 - H304	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

CALLITRIS INTRATROPICA

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	--

CALLITRIS INTRATROPICA

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

CALLITRIS INTRATROPICA

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Bleu.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	122 - 321°C
Point d'éclair	74°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.9534 - 0.9782
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.

CALLITRIS INTRATROPICA

Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants.
-------------------------------	-----------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
---	----------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

Sensibilisation cutanée

CALLITRIS INTRATROPICA

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

CALLITRIS INTRATROPICA

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 314 mg/kg, Orale, Rat (90 jours ; 7 days/week)

MENTHOL

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Irritant pour la peau. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

7-ISOPROPYL-1,4-DIMETHYLAZULENE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

CALLITRIS INTRATROPICA

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 70 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 73 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 68 mg/l, Algues OECD 201

MENTHOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 15.6 mg/l, Poissons
---------------------------------	---

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

CALLITRIS INTRATROPICA

Biodégradation - Dégradation 80%: 28 jour

MENTHOL

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

2-PINENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.67

MENTHOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage : ~3.30

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est partiellement miscible dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

Informations écologiques sur les composants

MENTHOL

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

CALLITRIS INTRATROPICA

Méthodes de traitement des déchets Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

CALLITRIS INTRATROPICA

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

29-09-19

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

58887

Statut de la FDS

Approuvé.

CALLITRIS INTRATROPICA

Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal